

De : Magali BOUCHEZ, chargée de communication CCC
Pour : Information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Balades du Patrimoine de la CCC

« Le sentier des capelles » Cabrières, hameau des Crozes.



Rendez-vous le **dimanche 27 février 2011** à 14 h au **hameau des Crozes à Cabrières**. Balade animée par les Amis des Crozes. Gratuit.

Descriptif du sentier (4 km)

Le territoire de *Cabrières* a été occupé depuis le néolithique, les nombreuses mines de cuivre et de plomb argentifère attestent de la présence de l'homme dès cette ère. *Le hameau des Crozes* niché au fond d'un vallon et alimenté par une source laisse envisager la présence ininterrompue de l'homme depuis cette période..

La balade proposée part de la place devant l'église et vise à faire découvrir la vie sur ce territoire à une période plus ou moins ancienne et dont les traces se fondent peu à peu dans la nature. Les lieux parcourus témoignent de la difficulté que les habitants ont eue pour cultiver les terres et de l'ingéniosité qu'ils ont développée pour y parvenir.

Tout au long de cette promenade, capitelles, murets de clôture, de soutènement ou plus simplement les chemins d'antan (« les drailles » en occitan) que l'on emprunte sont autant de témoins silencieux observables pour peu que l'on prenne le temps de regarder.

Le circuit, dans le maquis et les bois de chênes, de châtaigniers, nous fait découvrir une douzaine de "capitelles" rondes ou carrées, simples ou doubles.

Il s'élève rapidement en empruntant chemins et sentiers. Après avoir observé les deux premières capitelles, un premier point de vue (Puech camp) permet d'apercevoir, par temps clair, la mer et les Pyrénées. En remontant vers le nord ouest, une vue dominante laisse voir le lac du barrage de Vailhan (les olivettes) et les étendues de forêts de chênes verts. Au passage, quelques châtaigniers révèlent les traces d'anciennes cultures (vestiges de cultures aux XIXe-XXe siècles) tout comme les dernières vignes exploitées.

Le sentier permet d'atteindre les ruines de la *chapelle Saint-Vincent*, point culminant à 480m d'altitude.

La descente nous amène à proximité d'une capitelle à double chambre parfaitement conservée, une des trois plus belles observables aujourd'hui sur le parcours. Le sous-bois apporte ici une fraîcheur très appréciable en période chaude. En changeant de versant, capitelles et murets continuent de rythmer la marche. Aux "Peires Lébadès", nous atteignons une piste de DFCI qui dévoile les traces d'un gros incendie en 2009. Ce malheur a toutefois permis de faire ressortir de l'anonymat deux capitelles assez dégradées dont une à chambre double. A ce niveau là, la vue est parfaitement dégagée sur la mer. Il est encore possible d'apercevoir les "mourals" ou les "enclos" (anciens pâturages très fréquentés du XVIIIe au début du XXème siècles), En empruntant un sentier, le parcours croise une capitelle carrée et revient au dessus des Crozes. Une autre draille nous guide vers le mas Rouch, longe un superbe mur et permet de découvrir la dernière capitelle. Le retour sur la place du hameau se fait en empruntant la D124E.

Le hameau des Crozes

L'église de *Saint-Martin des Crozes* est classée depuis 1980. Une campagne de restauration a remis en valeur la toiture en lauzes ainsi que des enduits intérieurs et le sol.

La recherche documentaire et l'étude archéologique ont permis de retracer l'évolution de cet édifice. Dédiée comme son nom l'indique à Saint-Martin, elle fut le siège d'une importante paroisse mentionnée pour la première fois en 990.

L'église actuelle se caractérise par une architecture romane typique du XIIème siècle qui indique clairement une reconstruction à cette période sans datation précise. Pour parvenir jusqu'à nous, elle a subi quelques modifications au niveau de la voûte de la nef au XIIIème siècle, ajout d'une chapelle côté nord au XVème siècle, ajout d'une chambre campanaire au niveau du clocher-mur pour le transformer en tour clocher au XVIIème siècle. Au XVIIIème siècle, réfection de la toiture, du pavement des sols, des portes, des enduits et badigeons intérieurs; suppression de la chaire et réalisation d'un assainissement périphérique pour l'écoulement des eaux.

Au milieu du XIXème siècle, alors que depuis 1801 la paroisse a été supprimée et le culte transféré à l'église de Cabrières, l'intérieur a été réaménagé. Tableaux, éléments de mobilier encore en place, nature et couleurs des badigeons retrouvés au cours de la dernière campagne de restauration en sont les témoins.

La pierre

Aux époques de grands défrichements les terrains, souvent ingrats pour l'agriculture, ont livré par le défonçage et l'épierrement du lieu un matériau de construction en quantité considérable : la pierre. Ici, il s'agit du schiste. Les pierres extraites et ramassées pour rendre le lieu propre à la culture (vigne, châtaigniers, arbres fruitiers, céréales, etc.) ou à l'élevage sont entassées aux abords du terrain en monticules parfois encore visibles aujourd'hui, les clapas (en occitan). Certaines pierres sont sélectionnées et mises à part en vue de l'édification de murets de clôture, de terrasses, ou d'abris.

Les murs de pierres

Basées sur une technique ancestrale largement répandue dans notre région, ces constructions ont eu des vocations diverses en fonction de leur implantation. Elles ont permis la mise en culture de zones accidentées par la réalisation de terrasses mais aussi la réalisation de clôtures. Cette même technique a aussi permis la construction d'abris (capitelles, bories, caselles...).

Les capitelles

En Languedoc, sur le territoire des Crozes, les capitelles, simples abris de pierres sèches, constituent un des témoignages remarquables des hommes du temps passé. Le promeneur attentif pourra découvrir ces abris dans une nature accueillante et changeante selon les saisons. La capitelle est rarement un habitat permanent, c'est plutôt un abri destiné à accueillir temporairement outils, matériaux, ou personnes.

Toutes les pierres destinées à la construction de la cabane ne sont pas laissées à l'état brut : elles peuvent être dégrossies dans un but fonctionnel ou esthétique, mais il ne s'agit pas d'une véritable maçonnerie de pierres taillées. Sur un sol éventuellement aménagé pour bloquer l'édifice, les murs sont dressés en assemblant les pierres sans aucun mortier, puis une voûte (qui peut parfois commencer dès le sol) est montée pour couvrir le tout. La partie la plus remarquable en est la toiture en forme de dôme. La voûte en encorbellement réalisée avec soin évacue vers l'extérieur la moindre goutte d'eau. C'est un chef-d'œuvre de savoir-faire paysan.

Au-dessus du linteau de la porte, un triangle de décharge, pas toujours présent, évite la cassure de la pierre en envoyant le poids sur les côtés. L'épaisseur des murs (70 à 80 cm), leur orientation (porte tournée vers le sud), en font des habitations d'un jour, fraîches en été, abritées l'hiver. Les fenêtres, sortes de meurtrières ébrasées vers l'intérieur, pour capter la lumière en limitant l'effet du vent, sont orientées à l'est ou inexistantes. Aucune boiserie, aucune ferrure, aucun mobilier... Tout au plus des pierres plates pour s'asseoir, ou bloquées dans le mur pour servir d'étagère. Pas de cheminée mais parfois, en plus du petit banc à l'intérieur, un abri plein sud "l'assiétadou" qui permettait de prendre le soleil, ou de surveiller le troupeau à l'abri du vent : la tramontane.

Pour de plus amples informations : office de tourisme intercommunal du Clermontais : 04 67 96 23 86.